Image not found or type unknown

Remboursement des frais d'un bénévole : procédure à suivre

Fiche pratique publié le **03/10/2014**, vu **499 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Le remboursement des frais engagés par un bénévole nécessite de suivre une procédure spécifique.

En ce qui concerne les frais de déplacement, doivent figurer sur les notes de frais, l'objet du déplacement, la date, les lieux de départ et d'arrivée et le nombre de kilomètres parcourus.

Voir le détail

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés